Ce site utilise des cookies et vous laisse le choix d'accepter ou de refuser leur utilisation. ✓ OK, tout accepter
En savoir plus

ESPACE FAMILLE

Rôle et missions de l'Action Sociale des Armées

Le service social de proximité vous accompagne individuellement et organise des réunions d'information sur les prestations et les coordonnées utiles.

Rôle et mission des assistants de service social du ministère des Armées

Ils travaillent au service des familles pour

- Vous écouter
- Vous aider
- Vous accompagner dans vos difficultés
- Vous soutenir dans votre vie professionnelle, personnelle et familiale et vos sujétions liées à la mission de votre conjoint

Ils sont particulièrement présents avant les départs en mission et notamment lors des OPEX.

Pendant la mission de votre conjoint, un accompagnement social adapté sera mis en place, selon les besoins.

C'est une mission prioritaire des assistants de service social de l'Action sociale des Armées

Les assistants de service social exercent leur profession dans le respect des règles déontologiques basées sur le respect de la personne, l'obligation du secret professionnel, l'acceptation de la différence et le non-jugement.

L'action du service social vous permet de bénéficier de tout le soutien nécessaire (administratif, psychologique, financier) avant le déploiement.

L'assistant de service social de proximité vous accompagne individuellement et organise des réunions d'information sur les prestations et les coordonnées utiles.

Ces informations collectives ont pour objectif de vous aider à organiser la vie courante. Des conseils vous sont prodigués pour réunir les documents administratifs (voir fiche) et prévoir votre budget pendant la mission (voir fiche). Vous bénéficiez de repères éducatifs pour aider votre (vos) enfant(s) à supporter l'absence prolongée du parent.

Télécharger la fiche des questions d'ordre administratif

Télécharger la fiche des questions financières

En savoir plus

- Consulter les contacts utiles sur le site du Ministère des Armées
- Consulter la page "Départ en OPEX : les préparatifs" sur le site du Ministère des Amées
- Consulter le mémento de l'action sociale des armées